

L'animal tout-en-fiches

Anne-France Grenon

DUNOD

Maquette intérieure : Raphaël Lefeuve
Mise en page : Belle Page
Couverture : Studio Dunod
Image de couverture : Adobe Stock © Cookie Studio

Le pictogramme qui figure ci-contre mérite une explication. Son objet est d'alerter le lecteur sur la menace que représente pour l'avenir de l'écrit, particulièrement dans le domaine de l'édition technique et universitaire, le développement massif du photocopillage.

Le Code de la propriété intellectuelle du 1^{er} juillet 1992 interdit en effet expressément la photocopie à usage collectif sans autorisation des ayants droit. Or, cette pratique s'est généralisée dans les établissements

d'enseignement supérieur, provoquant une baisse brutale des achats de livres et de revues, au point que la possibilité même pour

les auteurs de créer des œuvres nouvelles et de les faire éditer correctement est aujourd'hui menacée. Nous rappelons donc que toute reproduction, partielle ou totale, de la présente publication est interdite sans autorisation de l'auteur, de son éditeur ou du Centre français d'exploitation du

droit de copie (CFC, 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris).



© Dunod, 2020
11 rue Paul Bert – 92240 Malakoff
www.dunod.com

ISBN 978-2-10-080976-9

Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes de l'article L. 122-5, 2° et 3° a), d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite » (art. L. 122-4).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

Sommaire

Introduction : interroger l'animal **1**

PARTIE 1

DÉFINIR L'ANIMAL **5**

Fiche 1 – Aristote, la constitution de l'animal en objet de connaissance 7

Fiche 2 – Descartes, l'hypothèse des animaux-machines 15

Fiche 3 – Linné *versus* Buffon, une classification *versus* une histoire 23

Fiche 4 – Lamarck et Cuvier, transformisme et perfection 34

Fiche 5 – Diderot, l'animal : formes et métamorphoses de la matière vivante – métaphore 45

Fiche 6 – Hegel, « l'organisme animal » 52

Fiche 7 – D'Uexküll à Heidegger, du concept d'*Umwelt* au concept d'accaparement 57

PARTIE 2

DE L'ANIMAL À L'HOMME **65**

Fiche 8 – Plutarque, que peut l'animal ? 67

Fiche 9 – Montaigne, *L'Apologie de Raimond Sebond* : l'homme au miroir de l'animal 74

| | |
|---|-----|
| Fiche 10 – Rousseau, de l’animal à l’homme : l’écart de la simplicité naturelle | 81 |
| Fiche 11 – Darwin, un lien généalogique | 88 |
| Fiche 12 – Nietzsche, « où cesse l’animal, où commence l’homme ? » | 94 |
| Fiche 13 – Konrad Lorenz, l’instinct et l’empreinte, l’inné et l’acquis : les ressorts de la psychologie | 100 |
| Fiche 14 – Richard D. Ryder, Peter Singer et l’antispécisme | 107 |

PARTIE 3

L’ANIMAL, UNE REPRÉSENTATION HUMAINE 113

| | |
|---|-----|
| Fiche 15 – Anthropomorphisme et zoomorphisme | 115 |
| Fiche 16 – Lévi-Strauss, « Les animaux sont bons à penser » | 121 |
| Fiche 17 – Philippe Descola, « quatre façons de concevoir et d’entrer en relation avec les oiseaux » | 126 |
| Fiche 18 – Anthropologues, critiques d’art, George Bataille : voir les animaux | 135 |
| Fiche 19 – Baudelaire, le chat, animal érotique | 140 |
| Fiche 20 – Supervielle, l’animal comme figure allégorique | 146 |

PARTIE 4

L’ANIMAL ET L’HOMME 151

| | |
|--|-----|
| Fiche 21 – Réflexions sur la domestication des animaux | 153 |
| Fiche 22 – Courbet et la représentation des animaux : l’œil du chasseur | 162 |

| | |
|---|------------|
| Fiche 23 – Réflexions sur la cruauté | 166 |
| Fiche 24 – Kant, « les humains n'ont que des devoirs indirects envers les animaux » | 173 |
| Fiche 25 – Rousseau et Bentham, précurseurs d'un droit des animaux | 179 |
| Fiche 26 – Peter Singer <i>versus</i> Tom Regan : quels fondements donner à une éthique animale ? | 186 |
| Fiche 27 – Jean-Claude Bailly, Animaux : le regard du poète philosophe | 193 |
| PARTIE 5 | |
| DISSERTATIONS | 197 |
| Fiche 28 – Dissertation 1 L'animal est-il un sujet ? | 199 |
| Fiche 29 – Dissertation 2 La liberté est-elle la condition naturelle de l'animal ? | 205 |
| PARTIE 6 | |
| ANNEXES | 211 |
| Fiche 30 – Citations | 213 |
| Fiche 31 – Sujets de dissertation | 217 |

■ Introduction : interroger l'animal

Qu'est-ce qu'interroger l'animal ? Est-ce bien l'animal que l'on interroge ? À quelle science revient-il de s'interroger sur l'animal et de le définir ? Question moins simple qu'elle n'en a l'air, car définir l'animal est-ce dire ce qu'est un animal (auquel cas, il n'y a pas un animal, mais des animaux) ou rendre compte d'une qualité (le langage animal *versus* le langage humain), ou d'une nature, ou encore d'un principe, voire d'une origine (le premier animal, l'apparition du vivant et du règne animal ; l'ancêtre de l'homme) ? N'est-ce pas à plusieurs sciences qu'il revient de parler de l'animal ? L'animal, en effet, intéresse le naturaliste, le biologiste, l'éthologue, l'anthropologue...

En guise de point de départ de la réflexion, retenons pour définir l'animal quelques évidences – qui ne l'ont pas toujours été : l'animal est un être vivant organisé doté de mobilité et de sensibilité. Il se caractérise par son hétérotrophie, c'est-à-dire son aptitude à se nourrir d'éléments lui préexistant. Il ne parle pas.

Mais ces éléments occultent l'essentiel à savoir le fait que s'intéresser à l'animal, réfléchir à celui-ci engage nécessairement l'homme. En clair, interroger l'animal, c'est interroger l'homme. Cette corrélation témoigne de la relation problématique que l'homme entretient avec l'animal, qu'il redoute, menace, exploite, détruit, aime, adore et dont il ne peut se passer pour se penser, s'évaluer. C'est à l'animal que l'homme se compare et se mesure et de l'animal dont il se détourne pour pouvoir se considérer créé à l'image de Dieu et se penser différent. Mais où est la différence : du côté de l'homme ou de l'animal ?

Dans un article intitulé « Animal trop animal » publié dans la revue de philosophie et sciences humaines *Le Portique*¹, Andrea Potesta pose la question suivante :

1. « Animal trop animal » publié dans la revue de philosophie et sciences humaines *Le Portique*, 23-24, 2009 : Animalité.

Qu'est-ce qui sépare l'homme de l'animal ? Cette question est ancienne, puisqu'elle remonte à l'Antiquité. Elle est révélatrice de l'attitude selon laquelle, dans la culture occidentale marquée par la pensée judéo-chrétienne, par une tradition philosophique qui oppose le monde des idées et le monde sensible, marquée encore par un humanisme qui fonde la dignité de l'homme sur sa raison, nous nous percevons, en tant qu'homme, différents des animaux et supérieurs à ceux-ci. L'échelle des êtres constitue le paradigme par excellence de cette pensée.

À la question de savoir de quel ordre est la différence qui sépare l'homme de l'animal, cette même tradition donne deux réponses qui s'opposent. Ou bien, cette différence est de nature, ontologique – auquel cas, l'homme possède des attributs autres que ceux de l'animal et l'on peut soutenir l'idée d'un propre de l'homme ; ou bien il s'agit d'une différence de degré et l'on considère alors que les hommes et les animaux ont en partage les mêmes facultés et l'idée d'un propre de l'homme doit céder devant celle notamment d'un propre du vivant. Ce débat sur la nature de l'homme et de l'animal s'articule autour de la parole et de l'âme. Décider, en effet, si les animaux parlent ou s'ils ont une âme revient à rien de moins qu'à trancher la question de savoir ce qui distingue l'un de l'autre l'homme et l'animal.

Cette question est essentielle, car ses enjeux sont d'ordre éthique et politique. Déterminer ce qui sépare l'homme et l'animal, c'est du même coup déterminer ce qui peut et ce qui doit les relier ; comment ils peuvent et doivent habiter ensemble la terre ; quels sont les droits de chacun.

En d'autres termes, que pensons-nous à travers l'animal, que nous amène-t-il à penser : la spécificité humaine ? La nature ? La définition de la communauté politique ? Pouvons-nous penser l'animal ? Le philosophe neurobiologiste Georges Chapoutier note à ce propos :

Les êtres humains ont toujours eu beaucoup de mal à se situer par rapport aux animaux (De Fontenay, 1998), ces créatures étranges qui parcouraient leur environnement, partageaient leur vie, à certains égards leur ressemblaient, et avec qui ils entretenaient des rapports souvent complexes d'amour ou de haine. En fait, le statut philosophique, voire

religieux, de l'animal dans les grandes civilisations, a longtemps oscillé entre deux conceptions fondamentales : l'animal-homme et l'animal-objet, pour aboutir en fin de compte, dans la pensée occidentale actuelle, à une conception plus conforme à la science moderne : celle de l'animal-être sensible¹.

Il s'agit dans ce livre de décliner et de construire ces questions selon quatre axes :

1. Comment a-t-on pu et peut-on définir l'animal ? Certes, l'histoire de la philosophie montre comment l'on passe de l'animal machine à l'animal sensible. Mais définir l'animal, c'est aussi se demander quel est son monde.
2. Comment l'animal implique-t-il l'homme et l'oblige-t-il à se situer vis-à-vis de lui ? Comment de la définition de l'animal dépend celle de l'homme ?
3. Comment l'animal se donne-t-il à notre représentation toujours médiatisé par des constructions symboliques, pris dans des réseaux de métaphores ? Ces représentations tout à la fois collectives et individuelles, marquées au coin de la tradition, pour ne pas dire de la culture et de la subjectivité ne sont-elles pas tout ce dont nous disposons pour affronter l'irréductible altérité que nous oppose l'animal, son mystère et son étrangeté ?
4. Comment vivons-nous avec l'animal ?

1. Georges Chapoutier, *Recherche animale : de l'animal-objet à l'animal sensible*.

■ Partie 1

Définir l'animal

■ Fiche 1

Aristote, la constitution de l'animal en objet de connaissance

Aristote¹ est un philosophe du IV^e siècle avant J.-C. originaire de Stagire en Macédoine, c'est pourquoi il est souvent appelé le Stagirite. Disciple de Platon, il rompt avec la réflexion de celui-ci exclusivement concentrée sur des questionnements éthiques. Au contraire, Aristote renoue avec une philosophie qui, originellement, se concevait comme une *historia peri phuseôs*, « une recherche sur la nature ». En ce sens la philosophie est une physique – terme qui transcrit le grec *phusis*, « nature ». Pour Aristote, les objets de cette physique ou encore de cette histoire naturelle, sont les réalités « qui possèdent en elles-mêmes un principe de mouvement et d'arrêt »². Ainsi la physique, telle qu'Aristote l'entend, étudie les êtres qui ont en eux-mêmes leur principe de mouvement, soit encore les êtres vivants. Science du vivant, elle recoupe ce que depuis Lamarck, inventeur du terme, nous appelons biologie.

1. L'animal, les animaux

Le singulier générique animal renvoie chez Aristote à la notion de *zoon*, le vivant. Et celui-ci prend place dans l'ordre de la *phusis*, de la nature,

1. Aristote (384-322 av. J.-C.).

2. *Physique*, II, 1, 192b 14.

c'est-à-dire de ce qui, animé par une âme, naît, croît et se corrompt ou encore de ce qui prend forme par soi-même et tend vers la fin qui est la sienne. Car, chez Aristote, l'ordre de la nature auquel appartient le vivant est un ordre finalisé. La nature, en effet, agit toujours dans la perspective d'une fin et cette perspective finalisée rend la nature intelligible.

Aristote distingue d'un côté les substances inengendrées, incorruptibles, éternelles et échappant à notre expérience – à savoir les dieux – et de l'autre celles qui « participent de la génération comme de la corruption » – à savoir les espèces naturelles dont font partie les hommes, les animaux et les plantes soit, le *zoon*, l'ensemble des organismes vivants. Étudier les organismes vivants impliquent de les classer. Pour cela Aristote retient un principe d'inclusion selon lequel tous les X, parce qu'ils possèdent une propriété qui est pour partie celle des Y sont des Y sans pour autant que tous les Y soient des X. Ainsi, tous les hommes sont des animaux, mais tous les animaux ne sont pas des hommes. Plus encore, ce principe d'inclusion donne à ces énoncés logiques que sont les syllogismes leur valeur démonstrative et explicative : tous les animaux possèdent une âme sensitive et motrice. Les hommes possèdent une âme sensitive et motrice donc tous les hommes sont des animaux. Caractérisé de la sorte, l'homme dans la zoologie d'Aristote est un animal. Mais l'inverse n'est pas vrai : tous les animaux ne sont pas des hommes, car l'homme seul possède une âme intellectuelle. Plus fondamentalement, Aristote distingue les attributs que nous possédons par accident et qui font de nous des êtres singuliers (être blond plutôt que brun ; être fils ou fille de untel plutôt que untel, être Callias plutôt que Socrate) et ceux que nous possédons par nature. C'est au vu de ces derniers que nous pouvons être ramenés à une unité générique, considérés sous l'angle du général et non plus de l'individu qui, lui, ne peut jamais être l'objet d'une science. Ainsi, classer les êtres, ce n'est pas opérer une discrimination, mais passer du singulier au général et se donner un objet de connaissance. Plus encore, Aristote unifie le multiple et étudie l'animal à travers la diversité des animaux. L'étude de ceux-ci constitue le corpus zoologique de l'œuvre d'Aristote : *Histoire¹ des animaux*, les *Parties des animaux*, la *génération des animaux*,

1. On prendra bien soin de ne pas se méprendre sur le sens d'histoire ici, non pas le récit d'une action passée (une *mimesis*), mais une enquête. Tel est le sens premier du terme *historia*.